

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

éclamation : contact@mupras.com
prise en charge : pec@mupras.com
adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0021660

82748

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 02601 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : M'BIRKOU Mohamed-Naji

Date de naissance : 07/01/1938

Adresse : 35 COURS DES SPORTS

20200 CASABLANCA

Tél. 06 62 51 21 54 Total des frais engagés : 1479,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/09/2021

Nom et prénom du malade : M'BIRKOU Med Naji Age : 83

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension arterielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 07/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
CASA OASIS

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/07/2021	C		300,00	DR. FÉlix SAINT-JEAN CLINIQUE CARDIOLOGIQUE CASA OASIS 20 Avenue de France Ville Oasis-Casa tel: 05 22 98 01 01 - Fax: 05 22 98 83 25

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Tél: 05 22 98 01 01	12 JUIL. 2021	1149,70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

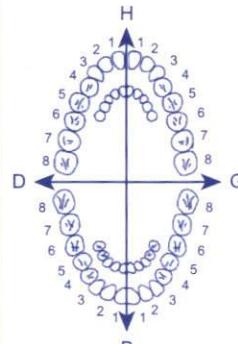
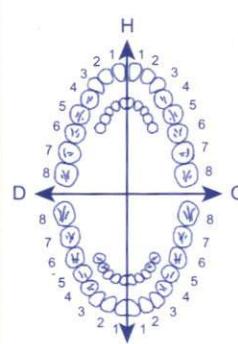
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE
				H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 B 00000000 00000000 35533411 11433553
				[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس
CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis
 Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
 Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
 Coro-Scanner / 128 barrettes

le 12/07/2021.

Mh Nibrine Nahame4 Naji

246.00
x3

Ampoules 10/10 mg (SV)

1 qd/j le matin

35.70
x3

Urtigine 160 (SV)

1 sachet j pdt le repas du midi

49.60

D-cure forte 100 000 UZ (SV)

1 ampoule / mois pdt 3 mois

95.00
x3

Fix tramag (SV)
1 qd/j le matin

3 mois

11179.70

PARMACIE GHABRI
Tel: 05 22 25 06 40

- 12 JUIL. 2021

DR. FERHI Samar
Cabinet de Cardiologie
Tél: 05 22 99 19 18

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
CASA OASIS

20, Rue de France Ville Oasis-Casa
Tél: 05 22 98 07 06-Fax: 05 22 98 83 25

Ne pas utilisé c'est ouvert

PPV: 246
EXP: 12/2022
LOT: ECO689

Ne pas utilisé c'est ouvert

PPV: 246
EXP: 04/2023
LOT: EG4860

Ne pas utilisé c'est ouvert

PPV: 246
EXP: 04/2023
LOT: EG4860

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

PER.: 21E004
LOT: 21B04
PER.: 10/2022

P.P.V : 35DH70



Titulaire de l'AMM : sanofi-aventis Maroc

PPV: 49,60 DH
LOT: 21B04
EXP: 02/2024

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

PER.: 21E004
LOT: 21B04
PER.: 10/2022

P.P.V : 35DH70



Titulaire de l'AMM : sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat 04 00000 Casablanca

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

PER.: 21E002
LOT: 21B02
PER.: 09/2022

P.P.V : 35DH70



Titulaire de l'AMM : sanofi-aventis Maroc

COOPER PHARMA
PPC: 95,00 DH
MAGNÉSIUM

COOPER PHARMA
PPC: 95,00 DH

ID:
D-naiiss
ans,

Mr N'Brimou
Nohawint N-gi

12-Jul-2021 13:54:52

Fréq. Card. 71 BPM
Int PR 180 ms
Dur.QRS 118 ms
QT/QTc 434/457 ms
Axes P-R-T 53 -56 62

PA = 123 / Fleur Hg.

Dr. FERHI Samar
Cabinet de Cardiologie
CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
CASA OASIS
20. Rue de France Ville Oasis-Casa
Tél: 05 22 99 19 18
Tél: 05 22 98 07 06-Fax: 05 22 98 83 25

